

Développement des Compétences, Formation et Tutorat : Un avenir pour les seniors ?

La négociation sur les Seniors s'est ouverte au niveau du Groupe France Télécom, sous le double sceau de la Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences, et de la Loi sur le financement de la Sécurité Sociale 2009. Les entreprises ont obligation de mettre en œuvre un plan d'action en faveur de l'emploi des Seniors (plus de 45 ans).

Sur les 6 domaines d'action proposés, les négociateurs doivent en choisir trois. A France Télécom, il est convenu d'en retenir quatre :

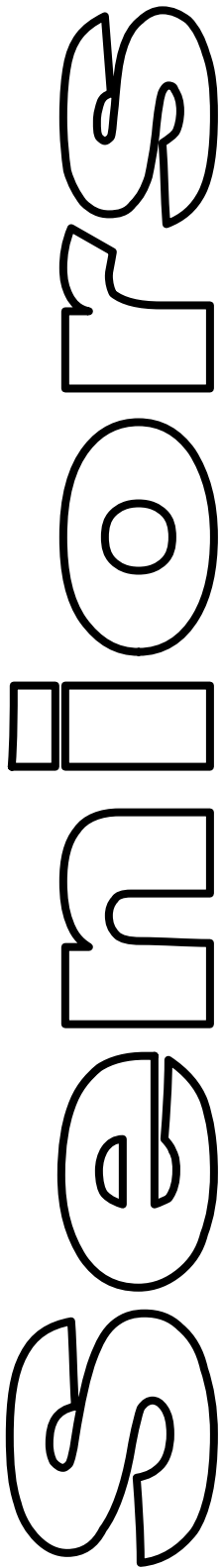
- ✕ **Conditions de travail,**
- ✕ **Développement des Compétences et formation,**
- ✕ **Transmission des savoirs et tutorat,**
- ✕ **Aménagement des fins de carrières.**

La première séance de négociation du 17 juin a permis d'échanger sur le Développement des compétences et la formation, ainsi que la Transmission des savoirs et le tutorat.

● **Une entrée en matière douloureuse**

Une négociation nationale démarre toujours par une phase d'observation, l'ensemble des syndicats recherchant les points de convergence face à la Direction.

Un point a tout de suite, mais dans la douleur, cristallisé les débats, surtout pour les représentants de la Direction : le périmètre de la négociation. En effet, tous les syndicats souhaitent que l'ensemble des entreprises du Groupe sans exclusive, soient couvertes par l'accord éventuel. La Direction veut exclure Silicomp-NRS au motif du dumping social.



● **La CFTC force de propositions**

Sur ces deux thèmes : « Développement des compétences et formation », et « Transmission des savoirs et tutorat », la CFTC met en œuvre une logique de propositions. Pas question de rester collé aux cinq malheureuses suggestions de l'entreprise sur ces domaines ! **Ainsi, la CFTC a présenté une vingtaine de propositions.** Elle en aura d'autant plus sur les prochaines séances qui traiteront des Conditions de travail et de l'Aménagement des fins de carrières.

● **Développement des compétences et formation**

Sur ce domaine qui voit trop souvent s'exercer une discrimination par l'âge – autant par la faute de l'entreprise que du fait des plus anciens qui se sentent démotivés et marginalisés, la CFTC a proposé plusieurs solutions.

Parmi celles-ci, qui tournent souvent autour du suivi sur l'accès à la formation, aux offres de postes et la promotion, **la CFTC revendique :**

- la création d'une structure spécifique « Senior » chargée de les guider, les assister, les informer sur leurs droits et de les accompagner sur leur projet de fin de carrière ou la préparation de leur départ ,
- l'adaptation des formations aux contraintes de l'âge (en particulier le retour à une pédagogie plus humaine) ,
- la restauration d'une véritable reconnaissance des efforts d'adaptation aux évolutions de l'entreprise avec le développement des remises de la médaille du travail, occasion de rendre leur dignité aux plus anciens dans l'entreprise.

● **La transmission des savoirs et le tutorat**

Sur ce domaine, les deux propositions de FT (développement du tutorat et validation des tuteurs par une certification) rejoignent pour partie les propositions de la CFTC qui souhaite la création d'un véritable statut des tuteurs.

La CFTC a par ailleurs proposé :

- l'allègement des tâches des tuteurs ,
- l'élargissement des « tutorés » au-delà des apprentis. Ainsi, des salariés en mobilité fonctionnelle pourraient être soutenus dans leur conversion,
- la dispense d'activité partielle ou totale pour le tuteur en fonction de l'âge (un rappel du dispositif « Soutien et Appui ») ,
- la possibilité d'étendre la contribution des seniors dans l'insertion des jeunes dans l'entreprise au-delà du seul domaine professionnel.

Traiter dignement et avec reconnaissance les Personnes en fin de carrière, ayant contribué à la réussite de l'entreprise, défendre des solutions innovantes pour les seniors, revendiquer le volontariat, ouvrir la porte aux jeunes : ce sera la posture que continuera d'adopter la CFTC sur les prochains volets de la négociation.

CFTC

vous défendrez comme Personne